

*Discours de la rentrée solennelle  
de la Conférence du Stage 2007  
prononcé par Monsieur Thibaut ROUFFIAC  
Premier Secrétaire de la Conférence  
le 30 novembre 2007*

**Eloge de Jean-Marc VARAUT**  
**Ma parole est à qui me la demande**

A Daphné Varaut et à la famille de Jean-Marc Varaut,  
A Charlotte,  
A Sabrina, Céline, Karine, Aurélie, Antonin, Florent, Alexis, Frédéric M., Frédéric F., Arnaud  
et Thibault mes camarades de promotion pour leur soutien et en gage de notre amitié,  
A mon fils Augustin d'Ollone.

*« J'espère que quelques confrères se souviendront d'une certaine manière d'être avocat. »*  
Jean-Marc Varaut dans son testament.

Ne vous fiez pas aux apparences, on peut avoir des affinités mais être libre !

Souvenez-vous...

A peine la France a-t-elle quitté l'Indochine, que l'Algérie, française par adoption depuis cinq générations, est en ébullition, et provoque la chute de la quatrième République à bout de souffle.

Le Général est appelé à l'aide, il « les a compris », pendant ce temps les bombes explosent à Alger, l'armée française résiste, il faut faire vite, la France est divisée, c'est la guerre civile qui couve.

La décision est prise, la France doit quitter l'Algérie.

Sur place, professeurs, médecins, ouvriers, commerçants, hommes, femmes, enfants, civils et militaires, chrétiens, juifs et musulmans descendent dans la rue et se pressent pour crier que la France qu'ils aiment ne doit pas les abandonner.

Une journée de manifestations, une fusillade tragique, vingt-deux morts, et Alger la blanche est maculée de pourpre.

Une semaine plus tard, ceux qui avaient voulu rester français se rendent, c'est le procès des barricades, ou procès de l'Algérie française, le premier d'une longue série.

Dans le box, ce sont tous les habitants d'une ville en accusation, tous complices et solidaires.

La silhouette droite, le visage fier du jeune homme ambitieux, un regard bleu clair presque transparent.

Nous sommes en 1960, Jean-Marc Varaut a vingt-sept ans.

Il est commis d'office pour défendre un des insurgés.

Pendant plus de huit semaines les accusés défilent dans la salle d'audience bondée.

Soixante-dix jours plus tard, les juges rendent leur délibéré. Public, avocats, magistrats sont debout. Tous les accusés présents sont acquittés, la salle exulte, la Marseillaise retentit, c'est la victoire de la justice et l'échec du pouvoir.

Nous avons vécu une minute exceptionnelle, celle où la défense rencontre la justice libre<sup>1</sup>.

Le moment est en effet éphémère et exceptionnel, quelques semaines plus tard c'est le putsch des généraux, en réaction le pouvoir utilise l'article 16 pendant près de quinze mois.

Ce sont les garde à vue de quinze jours (nous sommes déjà à 6...), l'internement administratif pour toutes les personnes dangereuses pour la sécurité publique, comprenez, les opposants, et les juridictions militaires d'exception.

La suite c'est Jean-Marc qui se bat à armes inégales trois années durant jusqu'à l'épuisement, devant des juridictions spéciales dont les membres sont choisis personnellement par le Président de la République. (ce qui est un gage d'indépendance, qui en douterai ici ?...)

Ces juridictions, sans appel, sans recours et sans garantie, ces juridictions où quand les juges n'avaient pas de preuves, ils n'avaient pas de doutes.

L'habit c'est la robe, souvent seul symbole de la justice devant ces tribunaux en uniformes, l'arme c'est la parole.

Là bas il côtoie Tixier-Vignancour, Isorni.

Près d'eux, il regarde, il écoute, il s'inspire, il apprend.

---

<sup>1</sup> D'après JMVaraut Mémoires

Jean-Marc est là, parfois seul, dernier rempart contre l'arbitraire de ces juridictions d'un autre âge, souvent simples chambres d'enregistrement de la volonté du pouvoir.

Un silence pesant comme un couvercle, une ambiance de plomb. Le procureur requiert la mort, ou vingt ans quand il est indulgent.

La tension monte, le jeune avocat a chaud, les battements du coeur s'accélèrent, de ses mains moites et hésitantes Jean-Marc replace devant lui ses notes manuscrites qui le rassurent même s'il sait qu'il ne les lira pas, il reclasse une dernière fois ses pièces dont il ne veut pas oublier de parler pensant naïvement qu'elles seront lues.

Ca y est, c'est à lui.

« Maître, vous avez la parole ! »

Il se lève.

\*

\*

Monsieur le Bâtonnier,  
Monsieur le Président de la République, (qui finalement ne viendra pas, la fatigue sans doute...)  
Madame le Garde des Sceaux, (qui en a fait de même)  
Mesdames et Messieurs les Hauts Magistrats, (merci d'être venus quand même)  
Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames et Messieurs,  
Mes Chers Confrères,

Jean-Marc Varaut a-t-il besoin d'un avocat ?

D'apparence classique, voire stricte, qui était ce chrétien fervent, attaché aux traditions, fidèle à un idéal monarchiste ?

Comment vous faire comprendre la vocation et la générosité de celui qui pour beaucoup parmi ceux qui ne l'ont pas approché reste l'avocat intransigeant de droite ou d'extrême droite, associé à l'Algérie française ou au procès de Maurice Papon ?

Maurassien, Action française, proche de Tixier Vignancour en 1965 dans ces droites réunies pour faire échec à De Gaulle, Jean-Marc Varaut n'était pas ce que l'on peut appeler un homme de gauche...

« Vous n'avez pas que des amis parmi vos confrères... » lui dit un jour le directeur de la police judiciaire venu perquisitionner à son cabinet<sup>2</sup>.

Non, tout le monde ne l'appréciait pas et même au sein du Barreau Jean-Marc Varaut dérangeait.

Certains lui reprochaient ses opinions politiques, d'autres dénonçaient ce qu'ils croyaient à tort être du militantisme, tous respectaient l'homme et craignaient l'avocat.

Et vous, comment le voyez-vous ?

Les réputations se font et se défont vite en nos murs, et l'on associe souvent l'avocat aux causes qu'il défend, où à l'éloge qu'il prononce..., mais croyez-le ou non lui ne choisissait pas ses clients, il était choisi.

« Ma parole est à qui me la demande. » aimait-il à répéter.

Il défendait tous ceux qui venaient à lui avec la même force et le même dévouement.

L'avocat ne doit avoir de cesse de s'être déraciné, dépolitisé, déclassé, d'avoir pris ses distances avec la réalité sociale du moment comme avec ses propres préjugés<sup>3</sup>.

Alors certes, les gens de gauche ne se pressaient pas à la porte de son cabinet, mais ils auraient peut-être dû, et certains l'ont fait, il y en a d'ailleurs tellement que je préfère ne pas les citer de peur d'en oublier..., et il les a défendus aussi bien que les autres, avec le même engagement et la même conviction.

Parce que Jean-Marc Varaut était à l'opposé de l'avocat partisan, à l'opposé de l'avocat sectaire.

Car s'il avait des fidélités, il n'avait aucun préjugé, et quand Varaut défendait des partisans de l'Algérie française ou des membres de l'OAS, il ne le faisait pas par idéologie, et il n'avait aucune animosité envers ses adversaires, parce qu'il avait trop de respect pour l'engagement de ceux qu'il affrontait dans l'enceinte judiciaire.

Patriote avant tout, amoureux de son pays et farouchement anti-gaulliste, cet homme de droite est monarchiste par goût et républicain par lucidité.

Mais surtout défenseur au plus profond de son être, humaniste toujours, militant, jamais !

Jean-Marc Varaut défendait comme il vivait, en homme libre et indépendant.

---

<sup>2</sup> D'après JMVaraut Mémoires

<sup>3</sup> JMVaraut dans sa réponse lors de sa remise d'épée d'académicien des sciences morales et politiques le 15 octobre 1996.

\*

\*

Pour le mettre en sécurité alors qu'il n'a pas dix ans en 1940, ses parents l'envoient en pension dans une région qu'ils croient épargnée par la guerre. Mais le destin de Jean-Marc est déjà d'être au centre de la bataille, ses parents choisissent le Vercors...

Lui le petit garçon atteint d'une quasi-surdit , assis au premier rang pour mieux comprendre   d faut de bien entendre.

Cette surdit  qui l'accompagnera toute sa vie et le marquera profond ment.

Lui, qui exclut des activit s collectives trouvera refuge dans la lecture.

C'est la lecture qui l'am nera   la prise de parole.

Un expos  r ussit et sans note devant tout le coll ge r uni, fait de lui pour ses camarades un orateur, une famille de robe fit le reste, il serait avocat.

Lui qui  tait sourd, on allait l'entendre <sup>4</sup>!

A vingt-deux ans, il est l .

Sous ce m me plafond de Bonnat, l'agenda de Berryer en poche tel un talisman, cadeau de son p re, il pr te ici le serment d'avocat, *ad vocatus* : celui qu'on appelle   l'aide.

Le serment que beaucoup d'entre vous ont pr t  vous vous rappelez ? : « *Je jure de ne rien dire ou publier, comme d fenseur ou conseil, de contraire aux lois, aux r glement, aux bonnes m eurs,   la s ret  de l'Etat et   la paix publique et de ne jamais m' carter du respect d  aux tribunaux et aux autorit s publiques.* » ...Garde   vous ! Repos !

Vous vous rappelez ?

Le pouvoir n'aime pas l'ind pendance...

Mais   peine a-t-il fini de le prononcer, qu'en esprit libre, Jean-Marc sait que ce serment il ne le respectera pas, car il avait compris que ces mots faisaient de l'avocat un fonctionnaire, que ces mots  taient un b illon de la parole de l'avocat. Clandestinement, en lui-m me, il en pr te un autre.

---

<sup>4</sup> D'apr s Alexandre Varaut Discours prononc  lors de la remise   l'Ordre des avocats de l' p e de Jean-Marc Varaut

Vingt six ans plus tard, l'Histoire lui donne raison, le serment est modifié ...

Serment à peine prêté, il entre au cabinet de l'ancien secrétaire de la Conférence, de l'ancien résistant, de celui auquel il succéderait plus tard à l'Académie des Sciences morales et politiques, avant comme lui d'obtenir la légion d'honneur, le bâtonnier Paul Arrighi.

« Dans ma profession, je lui dois presque tout », écrit Varaut.

Chez lui il regarde, il écoute, il s'inspire, il apprend.

Chez lui, il obtient cette distinction, qui marque la vie d'un homme, et plus encore celle d'un avocat.

L'élection de Premier Secrétaire de la Conférence de la promotion 1959/60.

A cette époque où la rentrée était encore celle de la Conférence..., cette élection sera pour Jean-Marc Varaut comme pour tous ceux qui sont à cette place, « la plus haute et la plus pure de toutes les grandeurs d'établissement qui accompagnent une vie »<sup>5</sup>, nous dit-il modestement...

Mais très vite, Jean-Marc allait intervenir dans des procès de l'Algérie française, ce serait la première chance de sa carrière d'avocat.

Nous sommes devant le Tribunal militaire,

« Maître, vous avez la parole. »

Jean-Marc se lève.

\*

\*

Regardez-le plaider, il est là, il est à la barre, ce n'est qu'un jeune homme mais il se bat !

Désigné la veille, pour un membre d'un commando de l'OAS, l'avocat général a demandé la mort, Jean-Marc plaide :

---

<sup>5</sup> D'après Jean-Marc Varaut Mémoires

*« La mort est liée à la guerre. Elle est le contraire de la paix. La mort de l'un deux serait un acte de guerre civile, un aveu d'impuissance. Le sang se lave avec des larmes, non avec du sang. Un mort de plus serait un mort de trop. »*

Jean-Marc se bat, l'accusé échappe à la peine capitale.

Pour le général Vanuxem, Jean-Marc plaide l'acquittement.

*« Je n'ai pas cherché à surprendre vos cœurs, mais à entraîner vos consciences. J'ai plaidé le même dossier que Monsieur le Procureur Général. Il vous a exprimé sa conviction. J'ai démontré son erreur. Je l'ai fait sans éclat. Les beaux coups d'épée ne se donnent pas contre le vent. Je l'ai fait avec certitude. La vérité est en marche. Sa marche a été lente et sinueuse : les obstacles nombreux, mais la vérité est là. Il ne s'agit plus que de la reconnaître et de la proclamer. Il n'y a pas de scandale de vérité, il n'y a que le scandale de la retarder.*

*Vous acquitterez le général Vanuxem parce qu'il est innocent. Et parce que l'injustice est le plus grand des désordres. »*

Vanuxem est acquitté !

Plus de cent fois il plaide devant ces juridictions d'exception souvent commis d'office quelques jours avant.

Plus de cent fois il se bat pour arracher ces hommes à l'échafaud, parfois en vain...

En quelques années Jean-Marc est devenu Varaut, par sa rigueur, par son investissement, par son talent, le jeune avocat s'est fait un nom.

Plus tard, ce sera la 17<sup>ème</sup> Chambre, et ces hommes poursuivis pour offense au chef de l'Etat, ce seront ses amis de la Table Ronde, ce seront tous ces procès célèbres Jean Kay, pirate de l'air précurseur de l'ingérence humanitaire, ce sera René Hardy, deux fois acquitté mais toujours coupable, ce sera François Léotard, double non-lieu mais toujours coupable, ce seront Yves Jobic, Jean-Louis Turquin, Michel Droit, Jacques Médecin, Crozemarkie, Bob Denard et bien d'autres...et ce seront tous ces petits dossiers, tous ces anonymes que Varaut défend parfois contre rien, souvent contre pas grand-chose simplement parce qu'il est avocat.

Pendant toutes ces années le mousquetaire Varaut défend.

Varaut défend, Jean-Marc surprend au Palais lorsqu'il s'installe avec un grand avocat de gauche, Roland Dumas. On peut avoir des amis sans partager leurs idées politiques.

Varaut défend, Jean-Marc provoque quand il prend la parole en mai 1968 à la Sorbonne devant Cohn-Bendit et un amphithéâtre rempli « Je suis un avocat de l'OAS », silence, avant de s'insurger contre les excès autoritaires du pouvoir en place. Il repart sous les applaudissements, « Bravo camarade, tu as du courage ! »

Varaut défend, Jean-Marc s'engage quand il part en Russie rendre visite à Sakharov et entraîne par son action la libération de deux dissidents russes.

Varaut est de tous les combats, pour l'Algérie française mais ses amis sont des avocats du FLN, pour la monarchie et pour la Princesse Napoléon et membre du Parti Républicain, pour l'Eglise catholique et avocat de la Mosquée de Paris, aux côtés de la LICRA pour la défense des juifs persécutés en Russie et plus tard pour la défense de Papon, pour la droite et contre la peine de mort, pour l'ordre et contre la prison qui détruit.

On ne range pas Varaut dans une case, il est libre, c'est un original, on ne classe pas Varaut dans une catégorie, il est libre, c'est un avocat libre.

\*

\*

La silhouette droite, le visage marqué de ceux qui dorment peu, ce regard bleu intense, Varaut c'est d'abord une présence, un charisme servi par une voix basse, profonde et chaleureuse. Une voix lourde qui occupe l'espace.

Ensuite c'est un travailleur acharné. Derrière ses lunettes en demi-lune, assis à son bureau encombré il décortique les dossiers pour avoir une connaissance précise, absolue de l'affaire.

Au cabinet, il reçoit chaque client par un accueillant : « Je vous attendais », leur donne ainsi l'impression qu'ils sont importants, les écoute patiemment avant de répondre précisément quelque soit le sujet, puis les raccompagnant leur lance un : « Ne vous inquiétez pas ! Confiez-moi tous vos soucis... », le client repart confiant et soulagé.

Pour bien plaider nous dit Varaut, pour plaider longtemps, ce qu'il faut c'est, une bonne paire de chaussures...

Et il sait de quoi il parle, car le territoire du tribun Varaut c'est le prétoire, il y est chez lui, il connaît les jeux de pouvoir et maîtrise les luttes d'influence.

Tel un romain Varaut s'avance dans la salle d'audience, rien ne semble le déstabiliser, ni l'adversaire qu'il écoute à moitié en faisant des croquis, de toute façon il ne l'entend pas tout à fait, ni l'attitude de son client, ni même le public parfois hostile, qu'il n'hésite pas à affronter au sortir de l'audience avec un goût certain pour la provocation.

Face aux magistrats, ni complaisant, ni militant, Varaut impose cette fermeté courtoise d'un homme toujours aimable mais jamais complice qui seule nous vaut le respect dans les salles d'audiences<sup>6</sup>.

Quand on a été formé à l'école des juridictions d'exception, on n'est plus impressionné par grand-chose...

Et pourtant, pourtant derrière le masque de l'assurance de Varaut, il y avait la sensibilité de Jean-Marc, et il y avait l'angoisse d'un homme qui craignait de ne pas être à la hauteur et qui doutait souvent, un homme qui avait peur de mal défendre

Mais n'est-ce pas là la marque des grands ? Seuls les sots ne sont-ils pas toujours persuadés de leur talent ?...

Varaut c'était une certaine manière d'exercer la profession.

Il plaidait comme on ne plaide plus, en avocat littéraire, comme un artiste.

Amoureux de la langue française, la moindre de ses interventions était marquée d'une maîtrise du langage et d'un art des mots, dont il savait extraire la plus secrète saveur<sup>7</sup>.

Dans ses plaidoiries Varaut cherchait à toucher la raison de son auditeur avant de provoquer son émotion.

Cet érudit qui avait des clartés de tout, élevait son auditoire et savait vous rendre intelligent à son contact.

Il était animé par une véritable curiosité des êtres et de la vie.

C'est moins le dossier qui l'intéressait que l'homme à travers le dossier, recherchant cette parcelle de divin qu'il y a en chaque être humain.

« S'il a pu en arriver là, c'est que j'aurai pu être à sa place » pensait-il.

Celui qui semblait mal à l'aise dans son époque était toujours en quête, à la recherche d'une vérité.

De La Vérité.

Sur lui-même sans doute d'abord, sur le Monde ensuite.

Cette Vérité que toute sa vie durant il a poursuivi, à travers la lecture, l'écriture, la philosophie.

---

<sup>6</sup> D'après le bâtonnier Arrighi Eloge de Stephen Hequet

<sup>7</sup> D'après le Bâtonnier Arrighi Eloge de Stephen Hequet

La philosophie ce rempart contre les jugements tout faits et les opinions trop vite admises<sup>8</sup>, la philosophie vers laquelle il se tourne quand il est condamné pour fraude fiscale.

Oui Varaut c'est la vieille école, l'époque où on ne payait pas de charge et peu d'impôt, alors on ne perd pas son temps avec des formalités administratives..., et quand on déclare, on le fait de manière un peu « désordonnée », et l'Administration fiscale n'aime pas ça...et puis l'Administration n'aime pas non plus les avocats qui titillent un peu trop le pouvoir, son intervention en Russie a déplu, comme déplaît sa défense dans un dossier où il est face à un proche du Président la République de l'époque... alors on le contrôle, ô coïncidence !...

Après la condamnation, le Conseil de l'Ordre ne bouge pas, le Parquet instrument fidèle du pouvoir disent les malveillants, épris de justice et toujours en quête d'égalité disent les naïfs, et qui, déjà à l'époque ne supportait pas que le Conseil de l'Ordre laisse impuni celui que la justice toujours impartiale avait condamné, fait appel de la décision.

La sanction tombe : cinq mois de suspension, pour l'avocat c'est le couperet.

Comme d'autres grands avant lui, comme d'autres grands après lui, Jean-Marc Varaut est empêché d'exercer, on lui coupe la parole.

L'avocat vacille, l'homme reste inébranlable.

C'est aussi la fin d'une carrière politique naissante au Parti Républicain.

Celui qui avait un temps été pressenti pour être Garde des Sceaux, ne devait jamais accéder à un poste politique.

Pas plus qu'à une fonction ordinale et c'est une blessure pour Jean-Marc qui pour être atypique avait une obsession de la justice et un profond respect des institutions.

Là où certains se seraient effondrés, lui se replie et se renforce, sans se plaindre jamais.

S'il souffre ?

Assurément !

Mais rien n'y paraît, il ne révèle jamais ses émotions intimes et ne livre à personne la confiance de ses cauchemars. Le seul signe de sa souffrance c'est son intransigeance<sup>9</sup>.

---

<sup>8</sup> D'après JM Varaut Mémoires

<sup>9</sup> D'après JM Varaut Mémoires

On l'empêche d'exercer, qu'auriez-vous fait à sa place ?

Varaut en profite pour se reposer.

Se reposer à sa façon, à près de cinquante ans il pose la robe et reprend la blouse, il s'inscrit en licence de philosophie, réussit en une année ce que d'autres échouent en trois, puis alors même qu'il a repris la profession, continue, travaille la nuit, rédige une thèse de 1.500 pages, devient docteur es-lettres.

Il trouvera refuge dans la philosophie en allant chercher à la Sorbonne des réponses à des questions de Palais<sup>10</sup>.

Lui qui s'attachait à libérer les autres, trouvera sa liberté dans la recherche de la connaissance.

Se découvrir soi-même, pour découvrir l'Homme à travers soi.

Mais a-t-il trouvé ne serait-ce que le premier ?

A-t-il trouvé autre chose qu'une fragilité, qu'une incertitude de lui-même ?

A-t-il trouvé autre chose qu'un désordre de l'esprit et de l'âme ?

Peut-être pas, sans doute pas.

\*

\*

A ses rares moments perdus, sur la plage de Cabourg qu'il aime à cause de Proust, ou en Italie, à Venise ou à Rome où il récite Cicéron, tôt le matin, il peint des aquarelles. La main prolonge l'esprit...

Bien sûr il était aussi écrivain et romancier, et il éprouvait un tel besoin de littérature et de poésie que lorsqu'il partait ne serait-ce que quelques jours hors de Paris, il emportait une malle pleine de livres, comme s'il avait eu peur d'en manquer.

Au soir de sa vie, ses amis viendront lui lire et lui relire les passages de Céline, de Peguy ou de Montesquieu, parce qu'il était trop fatigué pour les lire lui-même mais qu'il éprouvait un besoin quasi vital de cette lecture, de cet élixir de l'esprit dont il s'abreuvait depuis son plus jeune âge, et dont il ne pouvait se passer, à tel point qu'une journée sans lire était une journée de perdue. Mais en une vie, elles ne se comptent que sur les doigts d'une main...

---

<sup>10</sup> D'après JMVaraut Mémoires

Près de vingt fois il a publié.

Sur l'histoire de sa profession, défendant ceux qu'il n'avait pu défendre, faisant revivre les procès de Jésus, de Louis XVI, d'Oscar Wilde, de Nuremberg ou du Docteur Petiot.

Sur l'avenir de sa profession, contre la peine de mort, et contre les peines infamantes :  
« La prison pour quoi faire ? »

A cette époque, dans son milieu, ça ne se fait pas.

*« La prison d'aujourd'hui corrompt ceux qui n'étaient pas corrompus, sans guérir ceux qui l'étaient »*

Depuis 1974, depuis cette phrase de Varaut les choses ont-elles changé ?

Trente ans plus tôt, Jean-Marc Varaut avait compris qu'il ne suffit pas d'enfermer pour réparer, qu'il ne sert à rien d'en construire plus, que cacher la misère n'est pas la faire disparaître.

Si quelqu'un ici connaît Madame le Garde des Sceaux, pourriez-vous lui faire passer ce livre ?...

Mais écrire, « n'était-ce pas encore une manière de plaider ? »

Et Jean-Marc Varaut ne s'arrête pas.

Oui, chaque jour il plaide, mais chaque jour il est écrivain, philosophe, conférencier et, avant tout, défenseur.

Chaque jour, chaque nuit, Varaut travaille, prévoit, prépare, rédige, parce qu'il a compris qu'il faut être laborieux pour être éloquent.

Chaque jour, Jean-Marc, rencontre, discute, rit, dépense, profite, vit parce qu'il aime la vie en dépit de ce qu'elle a pu lui faire, parce que ce qui l'anime c'est un appétit de la vie, une soif de découverte et un grand courage.

Ce grand courage.

Le courage de tenir, de ne rien laisser paraître, de ne pas faiblir quand par deux fois la mort accidentelle et injuste frappe sa famille, arrachant à Jean-Marc une mère puis un fils.

Parce que quand on est Jean-Marc Varaut, on souffre mais on se tait.

Alors Jean-Marc continue d'avancer, et il plaide et il défend.

Et du courage il en a encore comme avocat, comme il en a toujours eu.

Car oui, il en fallait du courage pour cet avocat installé, respecté, admiré, pour accepter de défendre à plus de soixante-cinq ans celui qui faisait l'unanimité contre lui, celui qui pour beaucoup était déjà coupable avant même d'être jugé.

Parce que défendre Papon, c'était renoncer au confort et à la facilité d'une carrière déjà construite.

Parce que défendre Papon c'était prendre le risque d'être associé à Vichy.

Maurice Papon devant la Cour d'assises de Gironde, c'est un rendez-vous avec l'Histoire.

La plus belle affaire de l'après-guerre le plus long procès de l'histoire de France, seize années d'instruction, près de six mois d'audience, *quarante heures de plaidoiries des parties civiles, 12 heures de réquisitoire, 15 heures de plaidoiries pour la défense.*

Récupérant la défense de Papon un peu par hasard, Varaut se jette littéralement dans le dossier. Il ne travaille pas le dossier, il le vit.

Comme Lemaire et Isorni avant lui défendant Pétain, le vieil avocat se retrouve seul contre l'Opinion Publique.

Mais l'indépendance a un coût et le prix de la liberté est parfois élevé.

Il y perdra certains de ses clients, certains de ses amis lui tourneront le dos, qu'importe, il est persuadé qu'il est dans son rôle d'avocat, il sait qu'il fait le bon choix, et les plus intelligents l'ont compris.

Varaut défendant Papon c'est l'honneur de la profession qui est engagé.

« C'est une sainte mission que la nôtre, quand il est abandonné par les siens, renié par ses amis, maudit par tout le monde, de se placer auprès de lui pour le défendre. »

Cent-cinquante ans plus tôt, Chaix d'Est-Ange avait beau le dire, il est des phénomènes qui dépassent les époques, et si pour avoir défendu Louis XVI l'on a poursuivi Tronchet, enfermé de Sèze et coupé la tête de Malesherbes, on pouvait bien cracher sur Varaut pour être l'avocat de Papon...

Jean-Marc VARAUT défendant Papon, c'est la même démarche intellectuelle que Demange ou Labori défendant Dreyfus.

Bien sûr, il y a une différence, Dreyfus, lui, était innocent, mais qui pouvait savoir que Papon était coupable avant qu'il ne soit jugé ?

Et jusqu'au bout Varaut a cru à l'acquittement. Pour être avocat il faut être optimiste aimait-il à répéter...

*« Il doit toujours y avoir des avocats pour toutes les infortunes. Pour tous les coupables, pour toutes les victimes, pour toutes les opinions, pour toutes les vérités<sup>11</sup>. »*

Et cette posture romantique de l'avocat seul contre tous lui convient, c'est parce qu'il sont difficiles que les combats sont beaux.

Le procès s'ouvre dans un climat extrêmement tendu et médiatique.

Varaut se bat pour Papon, il abat sa première carte, demande la remise en liberté du préfet sur le fondement du procès équitable et de l'égalité des armes.

*« La liberté doit demeurer la règle ! »*

Deux jours plus tard, à la surprise générale Papon est libre. Première victoire.

Varaut se bat.

Jean-Marc Varaut n'a jamais perdu l'ardeur de sa jeunesse.

Sous le masque un peu ridé, c'est le jeune homme qui plaide.

*« Faisons tous ensemble le deuil de cette époque terrible où il était plus difficile de connaître son devoir que de le suivre<sup>12</sup>. »*

La ligne de défense est claire, il l'annonce dès le début.

Pendant plus de six mois, Varaut qui a une connaissance parfaite du dossier, explique, analyse, s'interroge, démontre.

Son travail d'avocat impressionne jusqu'aux bancs des conseils des parties civiles.

---

<sup>11</sup> Discours de rentrée JM Varaut « Les avocats du Marais » 1960

<sup>12</sup> JMVaraut Défense de Maurice Papon

Ce procès l'épuise physiquement bien sûr mais l'attitude de certains confrères qui ne le saluent pas et semblent le mépriser l'affecte profondément, lui qui avait une conception si haute de la confraternité et de la profession est profondément déçu de s'apercevoir que des avocats puissent confondre le conseil avec celui qu'il défend.

Croyez-vous qu'il défende Papon par sympathie ?

Le vieillard lui est antipathique, et l'homme l'irritait.

Croyez-vous qu'à travers Papon il défende le régime de Vichy ?

Il ne défend pas Vichy, il défend un homme, il défend la défense.

A-t-il adopté une défense odieuse ? NON

Il a au contraire fait preuve d'une complète honnêteté à l'audience, et parties civiles, magistrats, journalistes, tous l'ont reconnu.

Mettez de côté vos idées reçues, oubliez la politique ! Varaut est avocat, rien qu'avocat, et il est libre !

Au terme de dix-neuf heures de délibéré, la Cour et les jurés entrent dans la salle d'audience, en les voyant fuir les regards Varaut a compris.

La Cour rend sa décision : la thèse du « crime de bureau » est rejetée mais Maurice Papon est coupable de complicité de crime contre l'humanité et condamné à dix ans de réclusion criminelle.

Ce procès Jean-Marc Varaut y a mis toute son énergie et presque ses dernières forces.

\*

\*

Jean-Marc VARAUT n'a pas vécu une vie, mais deux, mais trois, peut-être plus, comme s'il savait depuis le début qu'il n'aurait pas le temps d'accomplir tout ce qu'il voulait, comme s'il savait depuis le début qu'il n'aurait pas le temps de découvrir tout ce qu'il rêvait.

Il plaidera sa dernière audience devant le Président du Tribunal, vous rappelez-vous ?

Des confrères s'étaient déplacés pour venir l'écouter, comme pour lui rendre hommage, comme pour profiter une dernière fois des leçons de Maître Varaut.

Il était là accroché à la barre, fatigué, amaigri, presque livide, mais debout au prix de quels efforts, et il a plaidé.

Il a plaidé tremblant jusqu'au bout de ses forces, jusqu'au bout de la maladie.

La volonté de se battre était là, mais ses forces l'avaient quitté.

C'est contraint par la maladie qu'il abandonnera la robe.

\*

\*

La tumeur immonde qui le ronge depuis près de vingt mois, achève lentement son travail de destruction intérieure.

Le combat est perdu depuis longtemps, il le sait mais il luttera jusqu'au dernier souffle comme il l'a toujours fait, sans se plaindre.

Il refuse qu'on l'aide à partir, il veut « vivre » sa mort.

Et puis un jour ça y est, c'en est fini, sa vie s'achève.

Un avocat est mort, une voix s'est éteinte au royaume de la défense, Jean-Marc VARAUT est mort le 26 mai 2005, entouré de ses proches.

Les murs du Palais imprégnés de ses mots résonnent encore de cette voix de bronze, et conservent le souvenir de cet avocat qui savait si bien faire preuve de sympathie ou de sévérité, toujours de compréhension.

Tourné vers Dieu Jean-Marc Varaut est resté toute sa vie fidèle à ses idées, et il est mort comme il a toujours vécu, en homme libre et indépendant.

Ce soir, l'avocat a eu la parole en dernier, Jean-Marc aurait été content.

La noblesse de sa mort fut à la mesure de la grandeur de son destin.

\*

\* \*

Je tiens à remercier pour leur témoignage :

Henri de Beauregard, Jean-Denis Bredin, Nathalie Carrère, Philippe Champetiers de Ribes, Christian Charrière-Bournazel, Frédérique Deniau, Roland Dumas, Anne Freyssinier, François Gibault, Arno Klarsfeld, Henri Leclerc, Thierry Levy, Gabriel Matzneff, Sophie Mijolla-Mellor, Philippe Tesson, Philippe de Villiers, Alexandre Varaut, Laurence Varaut, Eric Varaut, Jacques Vergès, Philippe de Villiers, Francis Vuillemin.

Pour leur aide et leurs encouragements quelques anciens Premiers Secrétaires et le futur :

Benjamin Sarfati, Edmond-Claude Frety, Arthur Dethomas, Félix de Belloy, Raphaël Gauvain, Laure Heinich-Luijter, Augustin d'Ollone.

Pour m'avoir documenté et corrigé :

Yves Ozanam, gardien de notre mémoire.